

données sociodémographiques en bref

Février 2007

Volume 11 - Numéro 2

CONDITIONS DE VIE

Premier bilan de l'évolution de la prévalence et du taux de prévalence de la violence conjugale au Québec et au Canada entre 1993 et 2004

par Denis Laroche

Les efforts consentis au cours des deux dernières décennies pour contrer la violence conjugale au Québec et au Canada se traduisent-ils par des résultats tangibles? Trois enquêtes menées par Statistique Canada permettent de dresser un premier bilan de l'évolution de la violence conjugale entre 1993 et 2004. Il s'agit de l'Enquête sur la violence envers les femmes (EVEF) menée en 1993 auprès de 12 300 femmes, ainsi que de l'Enquête sociale générale (ESG) menée en 1999 (11 607 hommes et 14 269 femmes) et en 2004 (10 600 hommes et 13 166 femmes).

Ces trois enquêtes ont employé une approche commune (voir encadré) pour établir la prévalence de la violence conjugale (Johnson, 2005 : 1; Johnson, 2006 : 16). Il s'agit des CTS₁₀, échelle de mesure constituée de 10 énoncés ayant

trait à diverses formes de violence physique susceptibles d'être exercées par un conjoint ou un ex-conjoint (voir la liste des énoncés). La prévalence et le taux de prévalence représentent respectivement le nombre et la proportion de répondants

avec un conjoint actuel ou un ex-conjoint qui ont subi au moins l'un des 10 énoncés des CTS₁₀ au cours des cinq années précédant l'enquête. Les agressions relèvent de la « violence mineure » si les énoncés auxquels le répondant a souscrit se limitent aux quatre premiers énoncés des CTS₁₀. Il y a « violence grave » si le répondant a fait mention d'au moins un des énoncés 5 à 10.

Réduction de 41 % de la violence conjugale au Québec entre 1993 et 2004

Le tableau ci-joint présente la prévalence et le taux de prévalence de la violence conjugale en 1993, en 1999 et en 2004. Au Québec, le nombre de femmes victimes de violence de la part du conjoint ou d'un ex-conjoint au cours de la période de cinq ans précédant l'enquête est passé de 227 000 en 1993 à 134 100 en 2004, soit une réduction de 41 % de la prévalence de la violence conjugale. Au Canada, la baisse de la prévalence est de 32 %, car le nombre de victimes passe de 952 300 femmes en 1993 à 646 700 en 2004.

Le taux de prévalence de la violence conjugale tient compte de l'augmentation du nombre de femmes avec un conjoint ou un ex-conjoint survenue entre 1993 et 2004. Au Québec, le taux de prévalence de la violence conjugale subie par les femmes de la part du conjoint ou d'un ex-conjoint au cours des cinq années

L'EVEF de 1993 présente certaines différences avec l'ESG de 2004 et l'ESG de 1999. L'enquête de 1993 ne couvre que la population des femmes âgées de 18 ans et plus, alors que l'ESG couvre la population âgée de 15 ans et plus vivant dans les 10 provinces canadiennes. En outre, l'enquête de 1993 s'est enquis de la violence conjugale survenue pendant la durée totale de l'union avec un conjoint actuel ou un ex-conjoint à compter de l'âge de 16 ans. L'ESG de 2004 et l'ESG de 1999 ont mesuré la prévalence de la violence conjugale exercée par le conjoint actuel ou un ex-conjoint au cours des cinq années précédant l'enquête.

Comme le souligne Holly Johnson (2005 : 9; 2000 : 22), en limitant l'analyse aux incidents survenus au cours de la période de cinq ans précédant l'enquête, il est possible d'utiliser les données de l'EVEF de 1993 pour procéder à des comparaisons approximatives avec les résultats de l'ESG de 2004 et l'ESG de 1999. Il s'agit de sélectionner les participantes de l'EVEF qui ont subi de la violence de la part du conjoint actuel ou d'un ex-conjoint au cours des cinq années précédant l'enquête, en choisissant les observations pour lesquelles la variable DVJ22 (moment du plus récent incident de la part du conjoint actuel) ou la variable DVL21 (moment du plus récent incident de la part d'un ex-conjoint) est inférieure à 5, c'est-à-dire que l'incident le plus récent est survenu soit au cours des 12 derniers mois, soit il y a un, deux, trois ou quatre ans.

Comme le nombre de victimes du conjoint actuel ou d'un ex-conjoint, âgées de 15 ans lors de l'ESG de 2004 et l'ESG de 1999, n'exerce pas d'influence notable sur les différences de prévalence et de taux de prévalence observées entre les enquêtes de 1993, de 1999 et de 2004, les observations relatives à ces victimes n'ont pas été exclues de la comparaison.

Dans le cas des comparaisons portant sur la gravité de la violence rapportée par les répondants à ces enquêtes, les participantes à l'EVEF ont répondu à chacun des énoncés des CTS₁₀, en se référant à la durée totale de l'union avec le conjoint actuel ou avec un ex-conjoint à compter de l'âge de 16 ans. Il en découle qu'il n'est pas possible d'établir, chez les participantes de l'EVEF qui ont rapporté de la violence conjugale au cours des cinq années précédant l'enquête et qui ont rapporté avoir subi de la violence grave au cours de l'union avec le conjoint actuel ou un ex-conjoint, si la violence grave est effectivement survenue dans tous les cas au cours des cinq années précédant l'enquête. Il se peut, dans certains cas, que la violence grave soit survenue antérieurement aux cinq années précédant l'enquête. Il est donc possible que l'estimation de la prévalence et du taux de prévalence de la violence grave au cours des cinq années précédant l'EVEF de 1993 soit quelque peu surévaluée comparativement aux résultats correspondants obtenus avec l'ESG de 2004 et l'ESG de 1999.

Table des matières

Premier bilan de l'évolution de la prévalence et du taux de prévalence de la violence conjugale au Québec et au Canada entre 1993 et 2004..... 1

Vivre dans un petit logement... selon ses besoins et ses moyens 4

Un nouvel enfant d'un autre père 6

Liste des énoncés de l'échelle des tactiques d'agression physique (CTS10), subies par le répondant, de la part du conjoint actuel ou d'un ex-conjoint, au cours des cinq années précédentes, Enquête sociale générale 2004

Violence mineure

1. Est-ce que votre mari/femme/conjoint(e) a menacé de vous frapper avec son poing ou tout autre objet qui aurait pu vous blesser?
2. Est-ce qu'il (elle) vous a lancé un objet qui aurait pu vous blesser?
3. Est-ce qu'il (elle) vous a poussé(e), empoigné(e), agrippé(e) ou bousculé(e) d'une façon qui aurait pu vous blesser?
4. Est-ce qu'il (elle) vous a giflé(e)?

Violence grave

5. Est-ce qu'il (elle) vous a donné un coup de pied, mordu(e) ou donné un coup de poing?
6. Est-ce qu'il (elle) vous a frappé(e) avec un objet qui aurait pu vous blesser (exclure les coups portés avec les poings)?
7. Est-ce qu'il (elle) vous a battu(e)?
8. Est-ce qu'il (elle) a tenté de vous étrangler?
9. Est-ce qu'il (elle) a utilisé ou menacé d'utiliser une arme à feu ou un couteau contre vous?
10. Est-ce qu'il (elle) vous a forcé(e) à vous livrer à une activité sexuelle non désirée, en vous menaçant, en vous maintenant en place ou en vous brutalisant?

Source : Statistique Canada (2004), *Enquête sociale générale, 2004, cycle 18, victimisation. Questionnaire de l'enquête.*

précédant l'enquête est passé de 96 % en 1993 à 52 %, soit une réduction de 46 %. Au Canada, le taux de prévalence est passé de 105 % en 1993 à 62 % en 2004, soit une réduction de 41 %.

Réduction de 57 % de la violence conjugale grave au Québec entre 1993 et 2004

La diminution de la proportion des cas de violence grave dans le total des cas de violence rapportés par les femmes confère davantage de relief à la réduction de la prévalence de la violence conjugale entre 1993 et 2004. Au Québec, cette proportion a régressé de 59 % en 1993 à 43 % en 2004; au Canada, elle est passée de 59 % à 49 %. Ce changement se traduit par une diminution de 57 % du nombre de femmes victimes de violence grave au cours des cinq années précédant l'enquête au Québec entre 1993 et 2004, comparativement à 44 % au Canada. Il en résulte une réduction de 61 % du taux de prévalence de la violence grave chez les femmes au Québec, qui passe de 57 % en 1993 à 23 % en 2004. Au Canada, le taux de prévalence de la violence grave chez les femmes diminue de 53 %, passant de 63 % en 1993 à 30 % en 2004.

Les changements sont moindres en ce qui a trait à la violence mineure. Au Québec, le taux de prévalence de la violence conjugale mineure subie par les femmes au cours des cinq années précédant l'enquête a diminué de 23 % entre 1993 et 2004, comparativement à 26 % au Canada.

Baisse de la violence conjugale chez les femmes entre 1999 et 2004

Entre 1999 et 2004, le nombre de femmes victimes de violence grave au cours des cinq années précédant l'enquête affiche un recul de 27 %, qui se traduit par une réduction de 30 % du taux de prévalence de la violence grave. Au Canada, les

baisses correspondantes sont de 15 % et de 21 %. Quant à la violence mineure, le nombre de victimes chez les femmes au Québec a diminué de 12 % entre 1999 et 2004, réduisant ainsi de 16 % le taux de prévalence sur cinq ans de la violence mineure. Au Canada, le nombre de femmes victimes de violence mineure a augmenté de 6 %, ce qui a eu pour effet de laisser le taux de prévalence inchangé.

Baisse de la violence conjugale chez les hommes entre 1999 et 2004

L'échantillon de l'EVEF de 1993 ne comptait que des femmes. Il n'est donc pas possible de présenter les tendances de la prévalence de la violence conjugale chez les hommes pour l'ensemble de la dernière décennie. Entre 1999 et 2004, le nombre d'hommes victimes de violence de la part de la conjointe ou d'une ex-conjointe au cours de la période de cinq ans précédant l'enquête est passé de 139 000 à 98 900 au Québec, soit une réduction de 29 % de la prévalence et de 32 % du taux de prévalence. Au Canada, le nombre de victimes est passé de 542 900 en 1999 à 539 800 en 2004, soit une baisse de moins de 1 % de la prévalence et de 7 % du taux de prévalence. Selon Statistique Canada, la réduction du taux de prévalence au Canada entre 1999 et 2004 n'est pas statistiquement significative (Mihorean, 2005 : 14).

Au cours des cinq années écoulées entre 1999 et 2004, on observe une réduction de 49 % du nombre de cas de violence grave rapportés par les hommes au Québec. Il s'ensuit une diminution de 51 % du taux de prévalence de la violence grave, qui passe de 35 % à 17 %. Au Canada, le nombre d'hommes victimes de violence grave baisse de 13 %. Il en résulte un recul de 19 % du taux de prévalence de la violence grave, qui passe de 36 % à 29 %. Entre 1999 et 2004, les hommes enregistrent une baisse de 8 % du taux

de prévalence de la violence mineure au Québec. La situation est différente au Canada, car les hommes affichent une hausse de 12 % de ce même taux. Il faudra attendre l'ESG prévue pour 2009 pour vérifier si la baisse de la violence mineure et de la violence grave, observée chez les hommes au Québec, est en voie de s'étendre à l'ensemble du Canada.

Baisse du taux de prévalence aux États-Unis entre 1993 et 2004

La réduction du taux de prévalence de la violence conjugale chez les femmes au Canada entre 1993 et 2004 semble parallèle à la tendance observée aux États-Unis au cours de la même période. Selon les données du *National Crime Victimization Survey* (NCVS), le taux annuel de prévalence de la violence subie par les femmes de la part d'un conjoint, d'un ex-conjoint ou d'un partenaire intime aux États-Unis est passé de 9,8 % en 1993 à 3,8 % en 2004, soit une baisse de 61 % (Catalano, 2006 : 5, figure 3). Les résultats du NCVS constituent un indicateur de la diminution de la violence sévère, car cette enquête annuelle couvre les incidents que les répondants considèrent explicitement comme un crime (Laroche, 2005 : 9-13).

Une étude de Statistique Canada des données policières sur la violence conjugale fait état d'une baisse récente du taux des cas de violence conjugale signalés à la police au Canada. Le taux des infractions de violence conjugale envers des femmes a diminué de 14 % entre 2000 et 2004. Chez les hommes, la baisse du taux des infractions est de 8 % au cours de cette période (Ogrodnik, 2006 : 14).

Conclusion

La forte diminution du taux de prévalence de la violence conjugale rapportée par les femmes entre 1993 et 2004 constitue un résultat encourageant. En outre, les

Évolution de la prévalence et du taux de prévalence sur cinq ans de la violence conjugale envers les hommes et les femmes de la part du conjoint actuel ou d'un ex-conjoint, selon la gravité de la violence et le sexe de la victime, Québec et Canada, 1993, 1999, 2004

	Nombre de victimes			Taux de prévalence			Répartition en pourcentage		
	Violence mineure	Violence grave	Total ¹	Violence mineure	Violence grave	Total	Violence mineure	Violence grave	Total
	n ²			‰			%		
Québec									
EVEF 1993									
Homme
Femme	90 900	136 000	227 000	38	57	96	41	59	100
ESG 1999									
Homme	61 300	77 700	139 000	27	35	62	44	56	100
Femme	86 000	79 900	165 900	35	32	67	52	48	100
ESG 2004									
Homme	59 100	39 800	98 900	25	17	42	60	40	100
Femme	76 100	58 000	134 100	30	23	52	57	43	100
Changement 2004/1993 (en %)									
Homme
Femme	-16	-57	-41	-23	-61	-46
Changement 2004/1999 (en %)									
Homme	-4	-49	-29	-8	-51	-32
Femme	-12	-27	-19	-16	-30	-22
Canada									
EVEF 1993									
Homme
Femme	379 800	572 500	952 300	42	63	105	41	59	100
ESG 1999									
Homme	218 500	319 000	542 900	25	36	61	40	59	100
Femme	308 700	375 000	685 900	31	38	70	45	55	100
ESG 2004									
Homme	263 600	276 200	539 800	28	29	57	49	51	100
Femme	328 700	318 000	646 700	31	30	62	51	49	100
Changement 2004/1993 (en %)									
Homme
Femme	-13	-44	-32	-26	-53	-41
Changement 2004/1999 (en %)									
Homme	21	-13	-0,6	12	-19	-7
Femme	6	-15	-6	0	-21	-11

1. Chez un nombre infime de répondants, la réponse a été classée « Non déclaré – cheminement incertain ». Il en résulte un léger écart entre le « Total » et la somme des catégories « Violence mineure » et « Violence grave ».

2. Les résultats ont été arrondis à la centaine la plus rapprochée.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale 2004*, *Enquête sociale générale 1999*, *Enquête sur la violence envers les femmes 1993*, fichier de microdonnées.

hommes font également état d'une réduction notable du taux de prévalence de la violence conjugale entre 1999 et 2004, particulièrement au Québec. Une analyse plus détaillée de la violence conjugale en 2004 sera diffusée prochainement sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec.

Références

CATALANO, Shannan (2006). *Intimate Partner Violence in the United States*, Bureau of Justice Statistics, Washington, U.S. Department of Justice, 59 p., [En ligne] : www.ojp.usdoj.gov/bjs/pub/pdf/ipv.pdf.

JOHNSON, Holly (2006). *Measuring Violence Against Women. Statistical Trends 2006*, Ottawa, Statistique Canada (85-570-XIE), octobre, 97 p.

JOHNSON, Holly (2005). *Assessing the Prevalence of Violence Against Women in Canada*, Expert Group Meeting Organized by the UN Division for the Advancement of Women in Collaboration with the Economic Commission for Europe (ECE), and World Health Organization (WHO), 11-14 avril, Genève (Suisse), 18 p.

JOHNSON, Holly (2000). « Tendances des agressions contre la conjointe signalées par la victime », dans *La violence familiale au Canada. Un profil statistique, 2000*, Ottawa, Statistique Canada (85-224-XIF), Centre canadien de la statistique juridique, p. 21-23.

LAROCHE, Denis (2005). *Prévalence et conséquences de la violence conjugale envers les hommes et les femmes*, Québec, Institut de la statistique du

Québec, 31 p., [En ligne] : www.stat.gouv.qc.ca/bul/conditions_vie/ViolenceConjugale.pdf.

MIHOREAN, Karen (2005). « Tendances des actes de violence conjugale signalés par les victimes », dans *La violence familiale au Canada. Un profil statistique, 2005*, Ottawa, Statistique Canada (85-224-XIF), Centre canadien de la statistique juridique, p. 13-34.

OGRODNIK, Lucie (2006). « Violence conjugale et contacts réitérés avec la police », dans *La violence familiale au Canada. Un profil statistique, 2006*, Ottawa, Statistique Canada (85-224-XIF), Centre canadien de la statistique juridique, p. 11-20.

Vivre dans un petit logement... selon ses besoins et ses moyens

par Yves Nobert

La diminution de la taille des ménages s'est produite en même temps que celle des logements augmentait. Malgré cela, en 2004, le Québec et l'Ontario comptent un nombre important de logements de une à trois pièces, soit quelque 499 000 et 606 000 unités respectivement. Quelles sont donc les caractéristiques des petits logements et des ménages qui les habitent?

Entre 1985 et 2004, le nombre moyen de personnes par ménage est passé au Québec de 2,8 à 2,3 et, en Ontario, de 2,8 à 2,6. Quant au nombre moyen de pièces par logement, il s'élevait au Québec de 5,3 à 5,5 et, en Ontario, de 5,9 à 6,2. Cet accroissement du nombre moyen de pièces par logement est survenu notamment à la faveur de l'augmentation de la proportion des logements de sept pièces et plus et du maintien relatif de celle des logements de une à trois pièces.

La proportion des petits logements est plus élevée au Québec

Depuis 1970, les parcs de logements du Québec et de l'Ontario ont suivi une évolution semblable qui se caractérise par la croissance marquée de la proportion des grands logements, par la diminution de celle de la plupart des catégories de logements de taille intermédiaire et par la relative stabilité de la proportion des petits logements. Par contre, le Québec et l'Ontario se distinguent par la part relative des logements lorsqu'ils sont ventilés selon leur taille. La proportion des logements comptant cinq pièces et moins est plus élevée au Québec qu'en Ontario. C'est entre autres le cas des plus petits logements qui représentent en 2004 près de 16 % du parc de logements québécois et près de 13 % de celui de l'Ontario. Quant à la proportion de logements de six pièces et plus, elle est plus importante en Ontario qu'au Québec. Près de 43 % des logements ontariens comprennent sept pièces et plus, alors que près de 30 % des logements québécois comptent autant de pièces.

Le parc de petits logements est plus vieux

Près du quart des logements de une à trois pièces et près de 40 % de ceux de sept pièces et plus du Québec et de l'Ontario ont été construits depuis 1981; par ailleurs, près du tiers des petits logements et près du quart des logements les plus grands ont été bâtis avant 1961.

Au Québec comme en Ontario, plus des quatre cinquièmes des logements de une à trois pièces sont des appartements. La proportion résiduelle est composée

principalement de duplex et de maisons individuelles. Si plus de 90 % de ces petits logements sont occupés par des ménages locataires, c'est moins de 10 % des logements de sept pièces et plus qui le sont. Les logements de petite taille sont souvent situés dans les agglomérations urbaines.

Les petits logements sont l'apanage des ménages de une personne

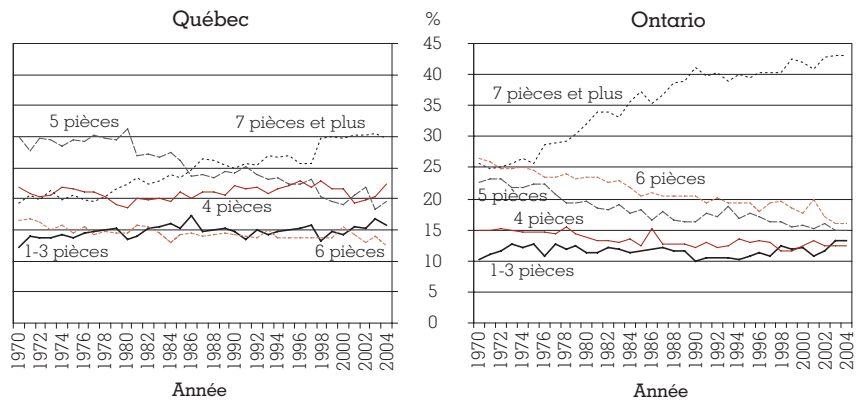
De 168 000 en 1980, le nombre de ménages québécois de une personne qui vivent

dans un logement de une à trois pièces atteint 406 000 en 2004, alors que celui de l'Ontario passe de 224 000 à 417 000 ménages. Dans les logements de une à trois pièces, la proportion de ménages québécois de une personne augmente, passant de 61,5 % à 81,2 %, tandis que celle de l'Ontario oscille autour de 70 %. Au Québec, les petits logements sont occupés par une proportion de ménages de deux personnes qui diminue de près de moitié entre 1980 et 2004, passant de 32,7 % à 16,6 %; en Ontario, cette proportion se maintient à plus de 20 %. Les petits logements sont l'apanage des ménages de une personne.

Le revenu : une variable explicative

En 2004, tant au Québec qu'en Ontario, la proportion de ménages qui vivent dans

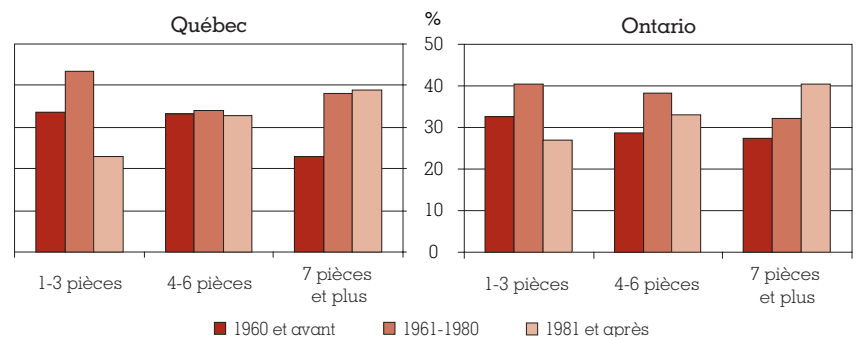
Répartition des logements selon le nombre de pièces, Québec et Ontario, 1970-2004



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur l'équipement ménager (64-202)* et *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Répartition des logements selon le nombre de pièces et la période de construction, Québec et Ontario, 2004



Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Répartition des logements de une à trois pièces selon certaines caractéristiques, Québec et Ontario, 1980-2004

	Québec			Ontario		
	1980	1992	2004	1980	1992	2004
	%					
Type de logement	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Appartement	85,3	90,1	85,4	87,2	86,4	83,6
Maison individuelle et duplex ¹	14,7	9,9	14,6 ²	12,8	13,6	16,4 ²
Mode d'occupation	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Propriétaire	6,2 ²	3,6 ²	—	6,3 ²	4,3 ²	—
Locataire	93,8	96,4	92,3	93,7	95,7	93,1

1. Comprend aussi les maisons en rangée, les maisons jumelées et les maisons mobiles.

2. Estimations comportant une variabilité d'échantillonnage élevée.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur les équipements ménagers* et *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Répartition des ménages habitant des logements de une à trois pièces selon la taille du ménage, Québec et Ontario, 1980-2004

Taille du ménage	Unité	Québec			Ontario		
		1980	1992	2004	1980	1992	2004
1 personne	%	61,5	71,2	81,2	68,1	75,9	68,9
2 personnes	%	32,7	24,6	16,6 ¹	26,9	20,8	24,0
3 personnes et plus	%	5,8 ¹	—	—	5,0 ¹	—	—
Total	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre de ménages	k	2 084	2 792	3 151	2 938	3 903	4 538

1. Estimations comportant une variabilité d'échantillonnage élevée.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur l'équipement ménager* et *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Proportion des ménages habitant des logements de une à trois pièces selon certaines caractéristiques, Québec et Ontario, 1980-2004

	Québec			Ontario		
	1980	1992	2004	1980	1992	2004
	%					
Âge du soutien						
15-34 ans	18,0	21,4	22,4 ¹	16,2	16,0	20,2 ¹
35-49 ans	7,4	8,7	12,2 ¹	5,2 ¹	7,3	12,1 ¹
50-64 ans	9,9	12,0	12,9 ¹	7,0	7,4	8,8 ¹
65 ans et plus	18,7	22,9	20,0 ¹	18,3	16,7	15,2 ¹
Composition du ménage						
Personne seule	45,9	39,0	41,4	37,3	32,0	37,9
Couple sans enfants	13,7	11,9	7,6 ¹	8,2	7,5	10,7 ¹
Autres ²	2,8 ¹	2,5 ¹	—	1,9 ¹	1,6 ¹	—
Revenu³						
Moins de 20 000\$	30,2	35,8	48,9	29,4	36,4	46,6
20 000\$-39 999\$	18,6	18,1	17,9	19,7	15,4	19,3 ¹
40 000\$ et plus	6,3	5,9	4,2 ¹	5,1	4,9	5,1 ¹

1. Estimations comportant une variabilité d'échantillonnage élevée.

2. Comprend entre autres les ménages composés d'un parent unique et d'un couple avec enfants.

3. En dollars constants de 2004.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur les équipements ménagers* et *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

des logements de une à trois pièces est plus élevée chez les ménages dont le soutien a soit moins de 35 ans ou 65 ans et plus. Tel est le cas de 20,0 % des ménages québécois et de 15,2 % de ceux de l'Ontario dont le soutien est âgé de 65 ans et plus. Quant aux soutiens de ménage faisant partie des groupes d'âge intermédiaires, la proportion de ceux qui habitent ces petits logements atteint habituellement un peu plus de 10 %.

En 2004, la proportion de ménages de personnes seules vivant dans des logements de une à trois pièces atteint 41,4 % au Québec et 37,9 % en Ontario. La proportion des couples sans enfants qui habitent ces logements est de l'ordre de 8 % au Québec et de 11 % en Ontario. Quant à la catégorie « Autres », qui comprend principalement les ménages composés d'un parent unique ou d'un couple avec enfants, la proportion d'entre eux qui habitent de petits logements est négligeable.

Le revenu apparaît comme une variable importante qui explique le choix des ménages de vivre dans de petits logements. Ainsi, près de 50 % des ménages du Québec et de l'Ontario, qui reçoivent un revenu de moins de 20 000 \$, habitent des logements de une à trois pièces. Moins de un ménage sur cinq bénéficiant d'un revenu de 20 000 \$ à 39 999 \$ habite dans un petit logement tant au Québec qu'en Ontario. En 2004, environ 5 % des ménages du Québec et de l'Ontario dont le revenu est de 40 000 \$ et plus y vivent. La proportion élevée de personnes vivant seules qui habitent des logements de une à trois pièces s'explique en partie par le fait que leur revenu est peu élevé.

Somme toute, entre 1970 et 2004, malgré l'augmentation de la taille moyenne des logements, la part des logements de une à trois pièces s'est maintenue au Québec et en Ontario. Les caractéristiques socioéconomiques des ménages québécois et ontariens qui habitent les petits logements se ressemblent à plusieurs égards. Les ménages dont le soutien a moins de 35 ans ou plus de 65 ans y habitent dans une plus grande proportion que ceux des groupes d'âge intermédiaires. En 2004, près de deux personnes seules sur cinq et près de un ménage sur deux recevant un revenu de moins de 20 000 \$ y vivent. Au cours des prochaines décennies, la proportion de petits logements est susceptible de croître en fonction de l'augmentation de la proportion de personnes vivant seules.

Un nouvel enfant d'un autre père

par Louis Duchesne

Les personnes ayant déjà eu des enfants qui se remettent en couple après une rupture peuvent avoir un enfant avec le nouveau conjoint. Les statistiques de l'état civil permettent d'examiner certains aspects de ce comportement en cherchant, parmi les naissances de bébés nés une année donnée dont la mère a déjà eu au moins un enfant, celles dont le père est le même (ou non) que celui de la dernière naissance de la mère. On peut ainsi estimer par ricochet les enfants ayant des frères et sœurs utérins, soit des demi-frères et des demi-sœurs du côté maternel seulement.

Source et jumelage des données

La recherche est faite sur les naissances de 2005. Les clés pour le jumelage des 38 786 naissances de 2005 de rang 2 et plus sont le nom de la mère, sa date de naissance et la date de la dernière naissance. Le fichier dans lequel les naissances précédentes sont cherchées est constitué des 2,6 millions de naissances enregistrées depuis 1975. Dans le cas de jumeaux, seuls les premiers sont retenus. Chaque jumeau a en effet un rang de naissance différent, mais une durée depuis la dernière naissance égale à zéro sauf chez le premier jumeau et, évidemment, le même père. On a pu retrouver 92 % des naissances précédentes et 3 242 naissances n'ont pu être jumelées.

Pour vérifier si c'est le même père qui est nommé lors des deux déclarations, les clés sont le nom, le prénom et la date de naissance du père.

Dans certains cas, le jumelage se fait avec deux des trois clés, mais on procède aussi à une vérification manuelle. Par exemple, quand la valeur d'une clé est différente, il s'agit souvent d'une date de naissance antérieure qui n'a pas le même mois, d'un prénom composé dans un cas et simple dans l'autre, d'une femme qui utilise le nom de son époux dans un cas et son nom « de fille » dans l'autre, etc.

Les caractéristiques des mères des naissances non jumelées sont assez différentes de celles des mères dont on a retrouvé la naissance antérieure. Évidemment, on ne peut trouver les naissances antérieures de mères qui ne résidaient pas alors au Québec. Nous ne connaissons pas le lieu de résidence de la dernière naissance, mais on trouve une grande différence dans le lieu de naissance des mères, qui est le Québec chez 79 % des naissances jumelées et 22 % des naissances non jumelées. On peut donc supposer qu'une bonne partie des naissances antérieures non retrouvées ont eu lieu à l'extérieur du Québec.

Une autre caractéristique des mères des naissances non jumelées qui est très différente de celles des autres mères est l'état matrimonial. Ainsi, chez 38 % des naissances jumelées, la mère est mariée en regard de 76 % des mères des naissances non jumelées.

Par ailleurs, la durée depuis la dernière naissance est beaucoup plus longue parmi les naissances non jumelées : la proportion de durée de 10 ans et plus est de 13 % chez les naissances non jumelées en comparaison de 4 % chez les naissances jumelées. Par contre, le rang de naissance est très semblable dans les deux groupes.

Le fait que les mères dont on n'a pas retrouvé la naissance antérieure soient le plus souvent mariées et nées à l'extérieur du Québec porte à croire que la naissance antérieure est souvent survenue à l'extérieur du Québec, mais du même père.

Un même père ou un autre père?

Parmi l'ensemble des naissances de notre corpus de 2005, 77,4 % des pères sont les mêmes que lors de la dernière naissance, 9,5 % sont différents, 4,7 % sont non déclarés à l'une, à l'autre ou aux deux naissances, et 8,4 % des naissances antérieures n'ont pas été jumelées. Si l'on établit la répartition avec les naissances jumelées seulement, on obtient 84,5 % de mêmes pères, 10,3 % de pères différents et 5,2 % de cas où le père est non déclaré au moins une fois. Même en supposant que toutes les naissances non jumelées sont issues des mêmes pères, la proportion de « mêmes pères » n'est que de 85,8 %. C'est un niveau très proche de celui qu'on a calculé avec les seules naissances jumelées, tout comme les proportions de naissances de pères différents (9,5 % et 10,3 %) et de pères non déclarés (4,7 % et 5,2 %), si bien que seules ces dernières sont retenues pour décrire la présence du père. Il y a donc une marge d'imprécision, et tout porte à croire que les proportions présentées ici pour les seules naissances jumelées devraient sous-estimer légèrement la

Naissances selon la présence du même père à la naissance antérieure, Québec, 2005¹

Présence du père	n	%	
Total des naissances	38 786	100,0	...
Naissance			
antérieure jumelée	35 544	91,6	100,0
Même père	30 037	77,4	84,5
Père différent	3 671	9,5	10,3
Père non déclaré en 2005	451	1,2	1,3
Père antérieur non déclaré	1 023	2,6	2,9
Deux pères non déclarés	362	0,9	1,0
Naissance antérieure non jumelée			
	3 242	8,4	...

1. Selon le fichier provisoire des naissances au 13 juin 2006. Naissances de rang 2 et plus, sans les jumeaux d'ordre 2 et plus.

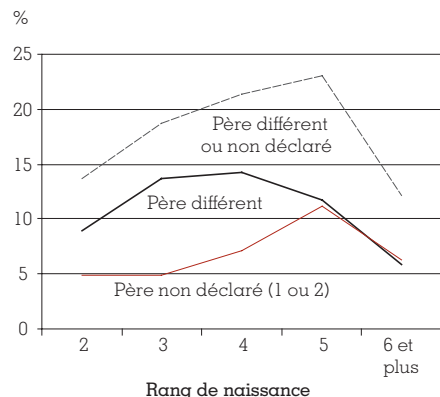
Source : Institut de la statistique du Québec.

proportion des mêmes pères dans l'ensemble des naissances, compte tenu des caractéristiques des mères des naissances non jumelées.

Les proportions de pères différents ou non déclarés sont présentées d'abord selon trois variables démographiques : rang de naissance, durée depuis la naissance antérieure et âge de la mère. Ces variables forment un groupe logique, puisque les jeunes femmes, par exemple, ne peuvent afficher des rangs très grands et des durées très longues. Une autre variable démographique, l'état matrimonial, suit, puis deux variables sociales en partie reliées : la langue maternelle et le pays de naissance.

Quand une femme a un troisième ou un quatrième enfant en 2005, ce n'est pas le même père que pour l'enfant précédent dans 14 % des cas en comparaison de 9 % quand c'est un deuxième enfant et de 12 % quand c'est un cinquième. Il y a peu de femmes qui ont un sixième enfant ou encore un enfant de rang plus élevé, mais ces femmes ont en général ces enfants avec un nouveau père dans seulement 6 % des cas. Le père n'est pas déclaré en 2005, à la naissance précédente ou aux deux, pour 5 % des naissances de rang 2 ou 3, mais la proportion augmente à 11 % pour les naissances de rang 5 et diminue parmi les rangs plus élevés. Chez les femmes qui ont un cinquième enfant, on en trouve donc 23 % qui n'ont pas le même père que l'enfant précédent

Proportion de pères différents ou non déclarés selon le rang de naissance, Québec, 2005



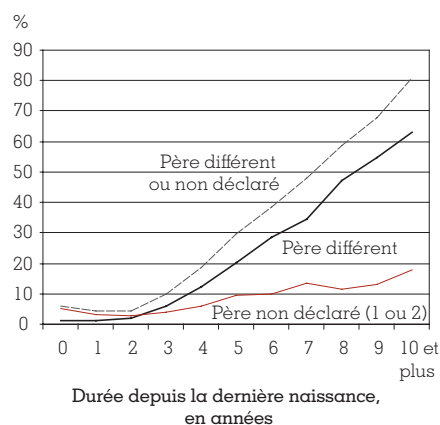
Source : Institut de la statistique du Québec

ou encore dont elles n'ont pas déclaré le père une ou deux fois, mais ces femmes sont assez peu nombreuses.

On s'attend évidemment à ce que plus la durée depuis la dernière naissance est longue, plus on a de chance de trouver un autre père. C'est à partir d'un intervalle intergénéral de trois ans que la courbe des proportions de pères différents commence à croître, d'une façon très régulière, passant de 6 % à plus de 60 % pour les durées de 10 ans et plus. Les naissances de père non déclaré varient beaucoup moins, mais augmentent quand même de 4 % (durée de trois ans) à plus de 10 % (intervalles de cinq ans et plus).

Chez les femmes du début de la vingtaine, environ 6 % d'entre celles qui ont un enfant de rang 2 et plus ne déclarent pas le même père que lors de la naissance précédente, et cette proportion

Proportion de pères différents ou non déclarés selon la durée depuis la dernière naissance, Québec, 2005



Source : Institut de la statistique du Québec

augmente avec l'âge, surtout à partir de 30 ans, et s'approche de 20 % autour de 40 ans. Les jeunes femmes ne déclarent pas le père beaucoup plus souvent que leurs aînées. La proportion de pères non déclarés chute rapidement de près de 25 % chez les femmes de 19 ans à un taux situé entre 3 % et 4 % chez les femmes dans la trentaine. En additionnant les deux groupes, on voit qu'il y a environ 15 % des femmes entre 25 et 35 ans qui déclarent un autre père que celui de leur dernière naissance ou ne déclarent pas le père à l'une ou l'autre de ces naissances ou aux deux. Comme ces femmes sont les plus nombreuses à avoir des enfants, elles affichent la même proportion que celle qu'on a calculée pour l'ensemble des femmes.

L'état matrimonial est en fait maintenant plus une variable sociale que démographique, puisque la majorité des naissances surviennent hors mariage. Cependant, les parents qui sont mariés peuvent avoir des comportements particuliers et on constate que les femmes mariées à la fois en 2005 et lors de la naissance précédente ont le même conjoint dans 99 % des cas. Le bulletin de naissance vivante comporte aussi une question sur la situation de couple de la mère et, quand la mère déclare ne pas vivre en couple, près de deux fois sur trois le père n'est pas déclaré ou il s'agit d'un autre père que lors de la dernière naissance.

Quand on regarde la langue maternelle des mères, on remarque d'importantes variations dans les proportions des femmes qui n'ont pas un enfant du même père que le précédent enfant ou qui n'ont pas déclaré le père une ou deux fois. Les femmes de langue arabe, yiddish, indo-

pakistanaise, italienne ou grecque ont très rarement un autre père ou un père non déclaré, tandis que les femmes de langue inuktitut, amérindienne ou créole ont très souvent un autre père ou un père non déclaré.

De façon plutôt corollaire à ce que l'on voit selon la langue, les variations selon le pays de naissance sont aussi très importantes. Ainsi, les femmes nées au Maroc, en Algérie et au Liban ont rarement un autre père que le précédent ou un père non déclaré, tout comme les femmes nées en France et au Pakistan. Ce sont les femmes nées en Haïti qui affichent les proportions les plus élevées.

Évidemment, les femmes nées au Québec ou de langue maternelle française ont des proportions proches de celles de l'ensemble des femmes, puisqu'elles forment la grande majorité de la population, et les proportions des femmes de langue anglaise ne sont pas très éloignées non plus. Rappelons quand même que l'effectif de quelques groupes est relativement petit.

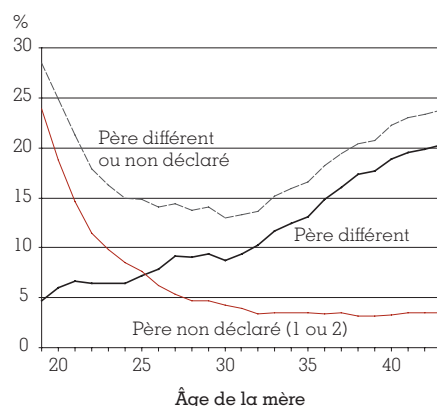
Un frère ou une sœur utérin?

Avec la proportion de mères qui ont un enfant avec un autre homme que le précédent, on obtient aussi un ordre de grandeur des enfants de rang 2 et plus nés en 2005 qui ont comme aîné un demi-frère ou une demi-sœur de la même mère, soit 10 %, mais cela ne tient pas compte des 5 % d'enfants de père non déclaré qui peuvent s'ajouter. Comme 47 % des enfants sont des premiers-nés en 2005, il y a environ 5 % de l'ensemble des bébés qui ont un frère ou une sœur utérin comme aîné. Ce sont des données bien partielles qu'il est difficile de comparer et, d'ailleurs, il y a peu de données sur ce sujet. Juby et autres (2001) donnent, pour les enfants nés au Canada en 1993-1994, une proportion de 14,5 % d'enfants trouvant « en naissant des demi-frères ou demi-sœurs dans leur nid » de même père ou de même mère. La situation du point de vue des enfants peut être encore plus complexe, puisque les demi-frères et les demi-sœurs peuvent vivre ou non dans le même foyer ou encore faire la navette entre deux foyers.

En somme

On estime que, dans 85 % des cas, les femmes qui ont un bébé en 2005 ont donc le même père déclaré pour l'enfant que celui de la naissance antérieure. Dans 10 % des cas, c'est un autre père et dans 5 % des cas, le père n'est pas déclaré en 2005 ou lors de la dernière naissance ou lors des deux naissances. On ne sait

Proportion de pères différents ou non déclarés selon l'âge de la mère, Québec, 2005



Source : Institut de la statistique du Québec

évidemment pas si c'est le même père non déclaré, mais on peut supposer que, le plus souvent, il s'agit de deux pères différents.

C'est lors des troisièmes et des quatrièmes naissances que la proportion de pères différents est la plus élevée, soit 14 % des naissances. Cela laisse supposer qu'il s'agit de femmes dans des familles recomposées qui choisissent d'avoir un nouvel enfant, comme le laisse sous-entendre aussi l'augmentation régulière et importante de la proportion de pères différents avec la durée depuis la dernière naissance.

Assez paradoxalement, l'instabilité conjugale et les ruptures d'union n'ont pas seulement des effets négatifs sur la fécondité qu'on leur prête a priori, puisque la formation d'un nouveau couple est parfois favorable à la naissance d'un nouvel enfant. Une étude montre même qu'en France, « par rapport à une union non rompue après la naissance du deuxième enfant, la rupture du couple suivie d'une nouvelle union favorise l'arrivée d'un troisième enfant ». (Breton et Prioux, 2005 : 508).

Références

BRETON, Didier, et France PRIOUX (2005). « Deux ou trois enfants? Influence de la politique familiale et de quelques facteurs sociodémographiques », *Population*, vol. 60, n° 4, p. 489-522.

JUBY Heather, Nicole MARCIL-GRATTON et Céline LE BOURDAIS (2001). « Une nouvelle étape de la vie familiale : la naissance d'un enfant en famille recomposée », dans *Statistique Canada (91-209), Rapport sur l'état de la population du Canada, 2000*, p. 177-214.

Proportion de pères différents ou non déclarés selon certaines langues maternelles et certains lieux de naissance de la mère, Québec, 2005¹

	Père différent	Père non déclaré	Père différent ou non déclaré	Naissances
	%			n
Langue				
Français	12	5	17	27 000
Anglais	8	6	15	2 835
Arabe	1	—	2	978
Espagnol	7	11	18	526
Langues indo-pakistanaïses	2	1	3	462
Langues de l'Asie du Sud-Est	7	9	16	363
Italien	4	—	4	333
Langues amérindiennes	12	13	24	294
Créole	12	14	26	293
Anglais et autre	5	5	11	256
Chinois	2	6	8	200
Yiddish	2	—	2	194
Grec	4	1	4	163
Langues de l'Afrique, sauf l'Afrique du Nord	5	7	11	152
Français et autre	6	9	15	148
Inuktitut	6	38	45	139
Portugais	9	3	13	127
Lieu de naissance				
Québec	11	5	17	28 178
Extérieur du Québec	6	5	11	7 004
Autres provinces ²	8	8	16	1 332
Autres pays ³	6	5	10	5 672
Haïti	14	15	29	524
Algérie	1	—	1	309
Maroc	1	—	1	303
Liban	2	—	2	219
États-Unis	5	3	8	207
France	4	—	4	166
Viet Nam	6	11	17	140
Chine	1	5	6	138
Pakistan	3	—	4	104
Philippines	12	3	14	104

1. Selon le fichier provisoire des naissances au 13 juin 2006, sans les lieux inconnus. Naissances de rang 2 et plus, sans les jumeaux d'ordre 2 et plus.

2. Ensemble des femmes nées dans les autres provinces du Canada.

3. Ensemble des femmes nées dans les autres pays.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Ce bulletin est réalisé par l'Unité des conditions de vie et l'Équipe du programme démographie.

Pour plus de renseignements :
Sylvie Jean, chargée de projet
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : (418) 691-2411 (poste 3155)

Courriel : enbref@stat.gouv.qc.ca

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales
du Québec
1^{er} trimestre 2007
ISSN 1491-6789 (version imprimée)
ISSN 1715-6378 (en ligne)
© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 1996

**Institut
de la statistique**
Québec

